

Département de Saône-et-Loire
Commune de LA ROCHE VINEUSE

-0-

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

Nombre de membres :

- au Conseil municipal : 14
- en exercice : 19
- qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 13 novembre 2023.

Date de publication : 27 novembre 2023.

L'an deux mil vingt-trois, le dix-sept novembre à vingt heures, Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Robert LUQUET, Maire.

Présents : MM. Robert LUQUET, Jean-André GUILLERMIN, Dominique JOBARD, Loïc COLTEL, Fabrice THERVILLE, Bernard FAVRE, Bernard COTTIN, et Mmes, Marie-Claude POTTIER, Marie-France AULAS, Sophie DUMONTEL, Corinne MERLIN, Laure SEYDOUX, Virginie THIVENT et Sonia BLONDEAU.

Excusé(es) : Mme Françoise MATHIEU-HUMBERT qui a donné procuration à Mme Marie Claude POTTIER, Mme Florence CHEVASSON qui a donné procuration à M. Dominique JOBARD, M. Jacques PEREIRA et M. Benoît MEILHAC.

Absents : M. Willy BONFY.

Secrétaire de séance : M. Bernard COTTIN.

Objet : 2023/1711/061 – *Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 13 octobre 2023.*

Le Maire demande à l'ensemble des membres du Conseil municipal s'ils ont pris connaissance du procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'approuver, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 13 octobre 2023.

Pour : 16

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Pour copie certifiée conforme
Le 24 novembre 2023,
Le Maire, Robert LUQUET

